1.3.2011 A7-0037/1

Amendement 1 Bastiaan Belder, rapporteur

Rapport A7-0037/2011

Bastiaan Belder

Approche de l'Union européenne vis-à-vis de l'Iran 2010/2050(INI)

Proposition de résolution Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

C bis. considérant que, depuis l'élection du président Ahmadinejad en 2005, le Corps des gardiens de la révolution islamique a utilisé les fonds accumulés depuis les années 1980 pour faire l'acquisition d'entreprises d'État et de sociétés privatisées par la bourse de Téhéran,

Or. en

AM\859297FR.doc PE459.695v01-00

1.3.2011 A7-0037/2

Amendement 2 Bastiaan Belder, rapporteur

Rapport A7-0037/2011

Bastiaan Belder

Approche de l'Union européenne vis-à-vis de l'Iran 2010/2050(INI)

Proposition de résolution Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 bis. propose que les rues ou quartiers où se situent les ambassades iraniennes dans les États membres de l'Union soient rebaptisés et portent le nom d'éminents dissidents iraniens ou de victimes de souffrances infligées par l'actuel gouvernement iranien à ses propres citoyens;

Or. en

AM\859297FR.doc PE459.695v01-00

1.3.2011 A7-0037/3

Amendement 3 Bastiaan Belder, rapporteur

Rapport A7-0037/2011

Bastiaan Belder

Approche de l'Union européenne vis-à-vis de l'Iran 2010/2050(INI)

Proposition de résolution Paragraphe 52 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

52 bis. est très inquiet de l'influence considérable que l'Iran exerce sur la situation fragile de son voisin l'Iraq, qui déstabilise encore plus l'ensemble de la région; demande dès lors instamment au Conseil européen et à la Commission de contrebalancer cette situation dangereuse en contribuant au développement politique et socioéconomique de l'Iraq;

Or. en

AM\859297FR.doc PE459.695v01-00